CASTANET *Lien*

Bulletin municipal de Castanet-Tolosan

Février 2009 - N° 67

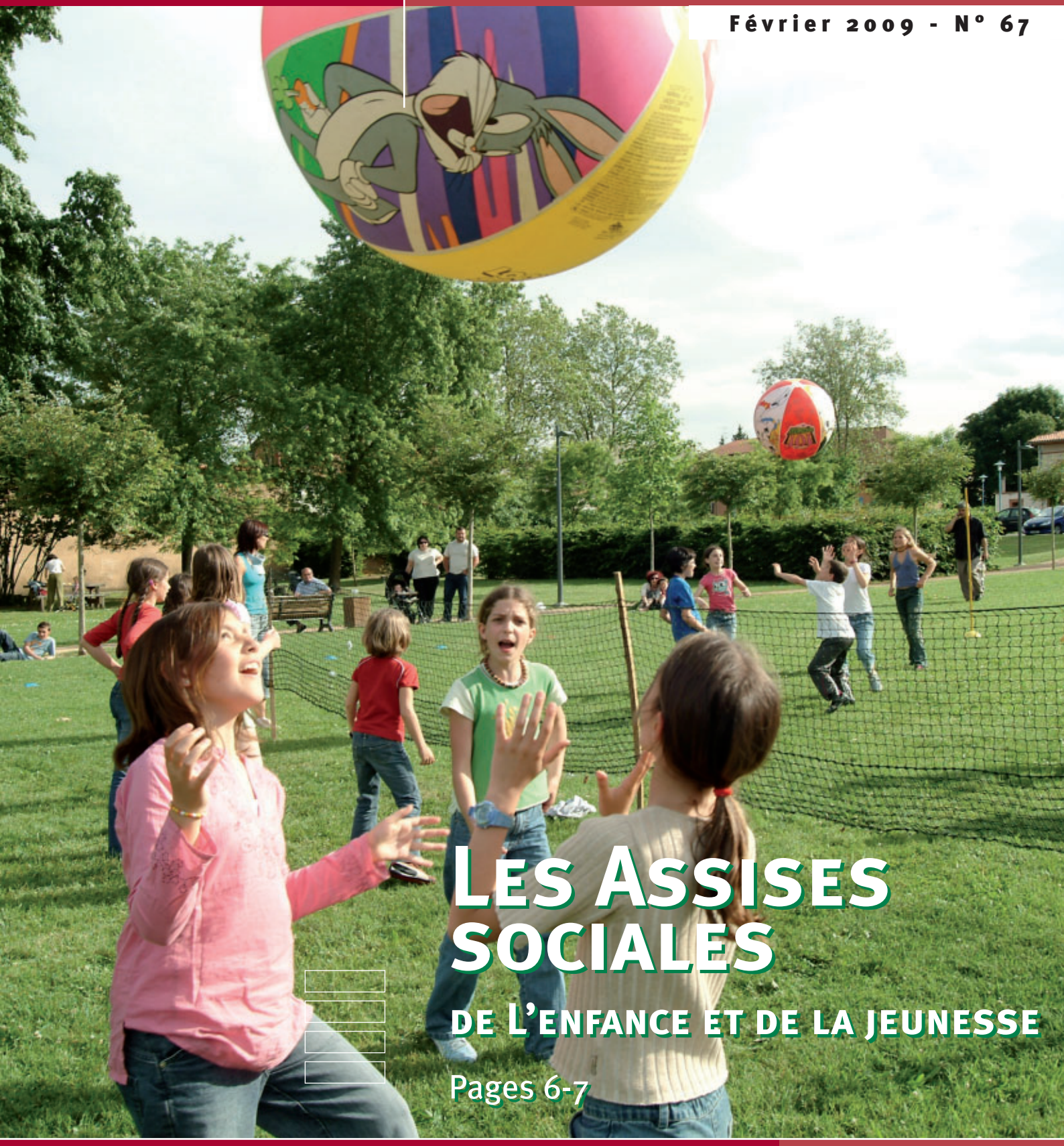

Les Assises sociales

de l'enfance et de la jeunesse

Pages 6-7

www.castanet-tolosan.fr

Mercredi 1er avril - 18h

Conte moderne

ANNABELLE SERGENT

Bottes de Prince & Bigoudis

Compagnie Loba - Annabelle Sergent

Salle Jacques Brel

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

sommaire

courrier du Maire — Page 4

vie de ville — Page 5

- Les Assises sociales
- MJC : une association solidaire
- Logement social
- Travaux dans les écoles

vie municipale — Page 10

- Actualités du Conseil municipal
- CMJ - Fête de l'europe

intercommunalité — Page 12

- Interview du sénateur Alain Chatillon
- Expression des groupes politiques

ça bouge à Castanet — Page 14

- **Exposition :**
  Monique Malbert,
  une artiste castanéenne
- **Spectacle culturel**
  Théâtre en appartement
- **Sports**
  Aïkido
  Kart et cricket

CASTANET TOLOSAN

■ Directeur de la publication A. Lafon ■ Rédacteur en chef F. Lescure ■ Comité de Rédaction A. Combres - M-L Chauvin - J. Etienne - P. Paris - G. Rieunau ■ Secrétaire de rédaction : E. Llantia ■ Mairie de Castanet-Tolosan : 29, avenue de Toulouse - BP 82505 - 31325 Castanet-Tolosan CEDEX - Tél. : 05 62 71 70 40 - Fax : 05 62 71 70 41 ■ Crédit photo : V. Laratta - M. Duffau ■ Création Ogham ■ Impression : Imprimerie Delort - ZI de Vic - 2-4, rue de l'Industrie - 31320 Castanet-Tolosan ■ Tirage 6 000 ex. - Papier Cyclus print ■ Dépôt légal.

Le mot du Maire

Les temps sont difficiles. Pour tout le monde. Les ménages souffrent de la baisse de leur pouvoir d'achat. Les entreprises doivent faire face à une crise économique sans précédent depuis la seconde guerre mondiale. Les salariés du privé sont inquiets du devenir de leurs emplois. Les retraités tentent, tant bien que mal, d'aider leurs enfants et leurs petits-enfants, sans pour autant être eux-mêmes dans une situation florissante. Le pris de l'immobilier dégringole, ce qui ne fait l'affaire ni des vendeurs, ni des acheteurs confrontés à la frilosité extrême des banquiers. Et l'Etat est également en crise ! Le plan de relance qu'il a décidé de mettre en œuvre est basé essentiellement sur l'aide à l'investissement.
Chacun sait bien que c'est une politique efficace mais qui a deux inconvénients majeurs : ses effets ne sont pas immédiats et surtout son financement passe par un accroissement du déficit public et / ou une restriction drastique du périmètre de ses interventions. En clair, pour aider d'un côté, l'Etat se désengage de l'autre ! Nous y voilà ! Au premier rang de ceux qui sont sollicités et doivent contribuer à l'effort national, il y a les collectivités locales, et en particulier, les communes. Outre qu'elles n'ont pas été anticipées et réellement discutées avec les acteurs locaux, les réformes imposées par l'Etat s'abattent en 2009 sur les communes avec une intensité exorbitante. Elles touchent notamment une de leurs principales ressources : les dotations. Pour la première fois depuis la Libération, les ressources des communes, issues des aides de l'Etat, vont baisser par rapport à l'année antérieure. Une hausse de leur fiscalité sera donc la seule issue possible pour faire face à leurs engagements.

Castanet-Tolosan n'est pas épargné. Le Sicoval non plus. Nous n'allons pas baisser les bras pour autant. Nous allons nous retrousser les manches et poursuivre l'action et la rénovation entreprises depuis plusieurs années déjà. Notre action doit s'inscrire dans la continuité : il s'agit de mener une politique municipale en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Il s'agit également de prendre soin des plus fragiles et des plus âgés de nos concitoyens. Concrètement, nous allons donc poursuivre la réhabilitation des groupes scolaires ; nous mettons en place un Relais d'assistantes maternelles ; nous travaillons avec les associations en vue d'une généralisation du quotient familial ; nous trouvons des partenariats avec les organismes HLM pour développer le logement social en accession à la propriété...

La rénovation est la condition de la réussite de ces projets. L'enjeu est simple : comment faire mieux avec moins de moyens ? Le fonctionnement des services municipaux est donc au centre de cette rénovation. Engagée depuis plusieurs mois, la réorganisation des services en pôles (ressources, enfance, personnes âgées...) se traduira en économies budgétaires et en efficacité. Les agents municipaux ont été et seront encore sollicités. Ils sont la force de nos services publics et auront à cœur d'accompagner la crise actuelle en participant à l'effort collectif. La culture du résultat, les économies de fonctionnement, les réflexes éco-responsables et l'adaptation aux nouvelles technologies sont pour eux, comme pour nous tous, les enjeux à relever.

Arnaud Lafon
Maire de Castanet-Tolosan

courrier du Maire

Agenda de la Ville

Pourquoi n'ai-je pas reçu cette année l'agenda municipal dans ma boîte aux lettres ?

Arnaud Lafon : Il est vrai que l'agenda municipal entièrement financé par la publicité les années précédentes n'a pas été réalisé cette année. Dans un contexte économique difficile pour nos entreprises, nos commerces et artisans, ceux-ci sont très sollicités et doivent restreindre leurs budgets de communication. Parce que nous savons que beaucoup de Castanéens y sont attachés, cette année de "pause" nous permettra d'envisager une évolution de ce support pour 2010. Si vous avez des idées (calendrier mural pour la maison, agenda de poche...) ou simplement si vous souhaitez nous indiquer votre intérêt pour cette réalisation, je vous propose de nous en faire part, soit par courrier, soit par courriel sur le site de la ville à la page d'accueil : @ contact.

Neige à Castanet-Tolosan

Les fortes intempéries de ces derniers jours ont rendu la circulation difficile sur la commune. Pouvez-vous nous donner des explications sur la faible réactivité des services publics ?

A.L.: Nos services ont été mobilisés 24 heures sur 24 pour faire face à ces conditions météorologiques exceptionnelles et je les en remercie. Toutefois, il faut savoir que notre ville n'a pas d'engin adapté pour transporter une saleuse. Nous possédons des véhicules légers mais aucun poids lourd. Les agents ont donc en priorité nettoyé les devants des écoles, les bâtiments publics, les ronds-points et virages dangereux munis de pelles et de sel. Parallèlement, les agents de la DDE, en charge des routes à grande circulation, ont dégagé les avenues Mendès France, Salettes et Manset et la RD 813, puis les routes départementales secondaires.
L'importance de cet enneigement, couplé au gel, a rendu la situation particulièrement exceptionnelle pour la région. Je ne pense pas qu'il serait rentable pour notre collectivité et a fortiori pour les deniers des Castanéens, d'acheter du matériel qui serait utilisé tous les 10 ou 15 ans seulement. Malgré tout conscient des difficultés que chacun a pu rencontrer, j'ai demandé que l'on étudie des solutions pour améliorer notre réactivité comme par exemple la location d'un camion en cas d'intempérie et l'achat d'une saleuse manuelle.

Arbre de la ville

Au fond du parc de la Mairie, un chêne relativement âgé, me semble t-il, a été abattu. Pourquoi ?

A.L.: Le problème que nous rencontrons dans ce secteur est lié à une forte présence de capricornes et d'humidité liée à une pente naturelle rendant les sols spongieux l'hiver. Ces insectes, protégés, créent des galeries dans les racines et le tronc, fragilisant ainsi les chênes. Avec un sol humide, des champignons se développent et dévorent le bois. Avec le vent ce chêne centenaire s'est affaissé.
J'envisage, après étude des experts, de replanter de nouvelles espèces résistantes à l'humidité et à ce type d'insectes. Une opération que nous pourrons mener en lien avec les écoles ou les enfants du centre de loisirs dans une démarche environnementale et pédagogique.

Concours de jardins et de balcons fleuris

Chaque année, la Ville souhaite embellir un peu plus ses espaces publics, notamment les rond-points et les plates-bandes.
Dans le même esprit, nombre d'entre vous possèdent des jardins, même petits, ou des balcons que vous aimez agrémenter ! Certains d'ailleurs concilient très bien le plaisir de préparer la terre, de planter des arbustes, des plantes, des graines et des fleurs, à celui d'en faire profiter les voisins et les passants.
Qu'ils en soient remerciés !
C'est pourquoi, la Municipalité a eu l'idée d'organiser un concours de fleurissement ouvert aux habitants de Castanet-Tolosan, suivant deux catégories :
• Balcons fleuris
• Jardins et cours fleuris
Tous visibles de la rue.
Engagée dans une politique active en faveur du développement durable, la Municipalité impose une seule exigence, celle de respecter au maximum l'environnement pour le désherbage et l'entretien des espaces fleuris.
Un jury, composé de trois élus, un agent du service cadre de vie de la commune, deux membres d'associations proches de la nature, fera fin juin une visite chez les participants afin d'apprécier la qualité du travail. Il désignera trois lauréats dans chaque catégorie.
La remise des prix aura lieu à l'automne.

Les inscriptions seront prises jusqu'au 30 avril 2009, les modalités d'inscription seront communiquées ultérieurement sur le site internet de la ville et dans le journal.

Passeport biométrique, la commune se prépare

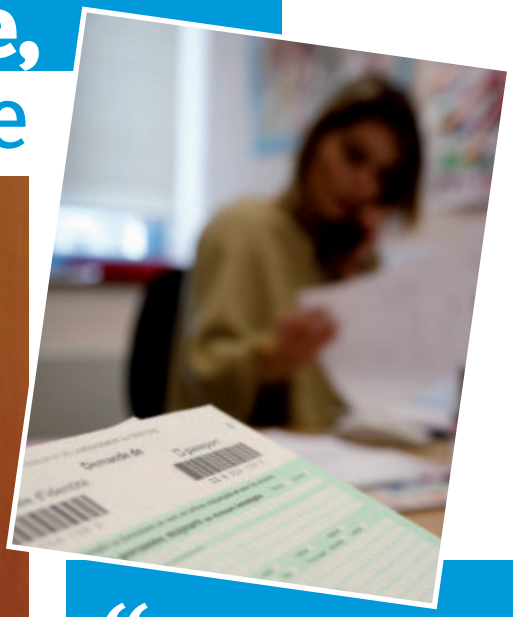

Après le vote électronique, Castanet-Tolosan souhaite continuer à être ville pilote en matière de nouvelles technologies. Cela participe à sa politique en faveur du développement durable et d'accès facilité des citoyens aux services publics municipaux. Avec le nouveau système de délivrance des passeports biométriques, la ville s'inscrit dans cette dynamique. Explications sur ce nouveau dispositif.

Selon une directive européenne de 2004, la France comme tous les Etats membres de l'Union européenne devra être capable de délivrer sur tout son territoire un passeport biométrique à partir du 28 juin 2009. Cette nouvelle pièce d'identité comportera une puce sécurisée dans laquelle seront enregistrées les informations concernant la personne, nom et adresse, ainsi qu'une photo et les empreintes digitales de deux doigts. A partir de juin 2009, plus aucune autre forme de passeport ne sera délivrée. Cependant, les documents actuellement en service resteront valables jusqu'à leur date d'expiration.

Castanet-Tolosan, une des 25 villes choisies en Haute-Garonne

Dans le département, 25 communes disposeront d'un « dispositif de recueil » habilité pour la délivrance des nouveaux passeports. Le demandeur peut, indépendamment de son lieu de résidence, se rendre dans l'une ou l'autre de ces communes, dès lors qu'il peut y revenir pour récupérer son passeport une fois celui-ci établi. A Castanet-Tolosan, trois dispositifs de recueil sont prévus, nécessitant quelques travaux à la mairie et diverses acquisitions : ligne sécurisée, aménagement des locaux selon des prescriptions techniques précises (fond gris pour la photo, pas de lumière directe du soleil, accès handicapés...), achat de mobilier. Les agents suivront également une formation quelques semaines avant la mise en place du nouveau système.
Les travaux sont remboursés à hauteur de 4 000 € par l'Etat. Les ordinateurs, scanneurs, éclairages, appareils photo, etc. sont fournis par l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), ainsi que l'entretien et la maintenance du système en cas de panne.
Pour compenser les frais de fonctionnement de la mairie, essentiellement les frais de personnel, l'Etat versera 5 000 € par an et par station. Pour Castanet, cela représente donc 15 000 € pour une année pleine.

L'intérêt d'un tel dispositif

En raison de l'éloignement géographique des autres communes équipées dans le secteur, Balma, Villefranche, Muret et Toulouse, notre ville sera vraisemblablement amenée à accueillir beaucoup de demandeurs.

« Le nouveau passeport biométrique va boulverser l' organisation de deux services municipaux : l' accueil et l' état civil. Mais, nous allons faire de cette contrainte une chance et adopter de nouvelles méthodes de travail. Nous sommes entrés dans une ère nouvelle où nous devons être imaginatifs et adaptables pour que le service public soit encore plus performant au service de tous nos administrés. »

Arnaud Lafon

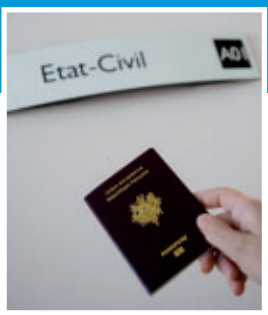

En effet, la proximité du bassin d'emploi de Labège et celle d'importantes communes comme Ramonville et St-Orens devrait impliquer un afflux considérable en mairie. Ce nouvel attrait de Castanet aura, à coup sûr, des répercussions positives sur le commerce et les activités de la commune.
Par ailleurs, ce dispositif va non seulement économiser du papier mais aussi optimiser le travail administratif en le simplifiant. Les délais d'obtention de ces titres en seront raccourcis. Parallèlement, ce système permet de lutter efficacement contre la fraude. A terme, c'est l'ensemble des titres qui seront concernés et vraisemblablement la carte nationale d'identité, dès la fin de l'année 2009.

Réunion en présence des partenaires CAF, PMI et UTAMS

Assises sociales : mobilisation de tous

En lançant le 4 décembre dernier, ses 1ères Assises sociales, la Municipalité a souhaité, en lien avec ses partenaires associatifs et institutionnels, encourager une réflexion et des échanges sur l'évolution de l'action communale dans le domaine de la vie sociale. 1ère étape des Assises autour de 2 thèmes : celui du rôle des associations dans la politique sociale de la Ville avec notamment l'application du quotient familial dans leurs tarifications ; et celui du développement des services à la petite enfance avec notamment la création d'un Relais d'Assistantes Maternelles.

Le premier thème de travail des Assises avait donc pour objectif d'établir un état des lieux associatifs avec les 8 plus importantes associations castanéennes, celles qui réunissent plus des trois-quarts des adhérents et les budgets les plus conséquents aussi.

Quotient familial généralisé

Avec 5 700 adhérents, les associations locales sont des acteurs incontournables de la vie sociale, culturelle et même économique castanéenne. Elles irriguent tous les secteurs d'activité et sont en prise directe avec bon nombre de nos concitoyens au jour le jour. *« Elles sont souvent une courroie de transmission entre la Municipalité et la population, »* observe Arnaud Lafon. *« Elles peuvent donc être un véritable vecteur dans l'instauration d'une nouvelle politique sociale ».* Cette politique promue par la Municipalité pourrait passer par la généralisation du quotient familial applicable aux tarifs des associations de la ville, à l'exemple réussi de la MJC (voir article P 7).

30% à 50% des subventions versées sur des critères sociaux

Le quotient familial permet en effet de réduire les inégalités d'accès à telle ou telle activité sportive, ludique ou culturelle. *« J'attache une importance viscérale à ce que chaque enfant et chaque adolescent puisse accéder aux nombreuses activités offertes à Castanet par les associations comme par la Ville »,* précise Arnaud Lafon. C'est pourquoi, il est demandé à chaque association de travailler sur une "critérisation" de ses tarifs afin que la situation sociale des familles ne soit plus un handicap à l'adhésion des enfants. Dans ce cadre, l'accompagnement municipal des associations, particulièrement à travers ses subventions, serait également "critérisé" à hauteur de 30 à 50 %. *« Ainsi,* pour Arnaud Lafon, *l'argent public servira cette cause publique ».*

Le RAM crée le lien

Second axe de travail des Assises : le développement des services à la petite enfance. Aujourd'hui, le Centre Petite Enfance communal propose des accueils en crèche collective, en crèche familiale, en halte-garderie et un lieu d'accueil enfants / parents. Selon tous les acteurs du secteur, il manque toutefois un service permettant de mettre en relation les assistantes maternelles libérales et les parents en recherche de modes de garde pour leurs enfants. La création d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) devrait donc permettre d'améliorer la qualité du service proposé aux parents par ces professionnelles. Ce dispositif, coordonné par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne, complète non seulement la palette de prestations offertes par la commune, mais permet surtout aux assistantes maternelles, aujourd'hui isolées, de bénéficier d'un lieu d'échanges, d'informations et de rencontre des enfants.

Marie-Françoise Furteau, référent de la CAF
Denise Albin, adjointe au Maire

Nouvelle grille du QF, pour une plus grande justice sociale

Le 18 décembre 2008, le Conseil municipal a voté à l'unanimité une refonte des grilles tarifaires du CLAE, du CLSH et de la restauration scolaire. Ces grilles ont été « dédoublées » afin d'être plus appropriée à l'évolution des tarifs et à celles des revenus des familles. Elles passent de 7 à 11 tranches, la dernière et la plus élevée étant réservée aux non Castanéens.

« Cette nouvelle approche tarifaire profitera à tous ceux qui, par naissance ou par malchance, sont souvent pénalisés dans leur accès aux services publics ». **Arnaud Lafon**

Accueil rénové de la MJC

Maison des Jeunes et de la Culture...

et de la solidarité !

Les valeurs fondatrices de toutes les MJC sont l'éducation populaire et la création de liens sociaux. La MJC de Castanet-Tolosan en étant précurseur dans l'introduction du quotient familial et en créant dernièrement un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) s'inscrit pleinement dans cette double perspective. Une action qui mérite d'être saluée.

L'application du quotient familial aux tarifs des adhésions existe depuis plus de 20 ans à la MJC pour certaines activités onéreuses. Toutefois, avec son nouveau projet "maison", lequel a, depuis plus de 4 ans, beaucoup métamorphosé l'association, celle-ci a encore indiscutablement accentué sa dimension sociale.

S'ouvrir au plus grand nombre

«Le quotient familial a été généralisé et une aide individualisée pour les personnes en grande difficulté a été introduite », indique le Président Michel Allignol. *« Il est important dans notre " philosophie MJC " que nos activités soient accessibles au plus grand nombre sans que ne joue la barrière financière ».* C'est pourquoi le quotient familial, les aides individuelles ponctuelles et la refonte des cotisations en lien avec les responsables d'activités font l'objet de chantiers majeurs au sein de la MJC.

Effacer les barrières de la différencee

Dans le même registre, la MJC vient d'apporter son parrainage à un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM). Cette structure pour adultes en difficultés psychiques a été conçue pour aider ses membres à sortir de leur isolement et à créer du lien social par le biais des activités de la MJC ou d'autres associations, des relations humaines qui leur redonnent confiance. Il s'agit d'aider ces adultes troublés par les infortunes de la vie à devenir autonomes et suffisamment confiants en eux pour qu'ils puissent intégrer les activés communes.

Ces différents chantiers s'inscrivent dans la logique des Assises sociales et en sont d'ailleurs un des fers de lance. *« Ce n' est pas simple de faire bouger une structure comme la MJC aussi chargée d' histoire et de diversité »,* poursuit Michel Allignol, *« et il a fallu se battre pour que le quotient familial se mette en place ; mais nous y sommes parvenus ».*
Grâce à la dynamique impulsée par son projet "maison", une gestion exemplaire, une implication de ses administrateurs et de ses bénévoles, des commissions réactivées et une réorganisation de ses locaux, la MJC de Castanet - la plus importante de Haute-Garonne - est en ordre de marche.

Michel Allignol, Président de la MJC

Le RAM : mode d'emploi

- **Proposer un lieu où les professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux**
- **Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément**
- **Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel**
- **Etre un acteur du réseau local et participer au décloisonnement entre les divers modes d'accueil.**

Son fonctionnement s'articule autour d'un animateur qui travaille en étroite collaboration avec les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).
Grâce aux Assises sociales, la concertation avec les assistantes maternelles indépendantes, les personnels du CPE et l'ensemble des partenaires institutionnels ont permis de mieux appréhender les besoins concrets et l'intérêt d'une telle structure pour la Ville. Une enquête a même été réalisée auprès des 70 assistantes pour en affiner l'étude. Un projet qui devrait aboutir par la création du RAM dès le mois de mai 2009.

Prochain rendez-vous des Assises sociales autour de 2 autres thèmes : l' emploi et le logement.

Ce qui a ou va changer pour vous !

Avec l'harmonisation des cotisations entre activités, le nombre ayant été divisé par 8, la MJC propose désormais 9 tarifs pour les Castanéens et 9 tarifs pour les personnes extérieures. Avec la création de pôles d'activités : arts martiaux, danse, musique, loisirs créatifs... des passerelles seront créées entre activités d'un même pôle. Cela favorise une plus grande lisibilité et une possibilité d'appréhender plusieurs activités pour le bénéficiaire. La MJC s'adapte ainsi aux envies multiples de ses membres et favorise une accessibilité quelles que soient les capacités financières de ses adhérents. Que du bonheur pour tous les Castanéens.

Logement social : un projet exemplaire

Depuis plusieurs mois, en plein cœur de ville à proximité de la halle, un projet ambitieux de construction démolition de logements est en cours. Véritable pari d'une transformation de l'esthétique urbaine et d'une politique sociale ambitieuse, cette réalisation devient un exemple pour d'autres communes. Explications.

Visite d'une délégation de Blagnac

Le maire de Blagnac, Monsieur Bernard Keller, et plusieurs de ses adjoints sont venus à deux reprises à l'invitation de la société HLM Cité jardins et de la Ville de Castanet-Tolosan pour visiter le chantier de construction démolition du centre ville. L'objectif était de leur présenter le projet, la démarche et l'intérêt de cette opération. La concertation mise en place par l'office HLM avec les locataires a été également évoquée car dans ce processus, il est important d'associer les futurs bénéficiaires à ce changement. Chacun doit pouvoir en effet retrouver un logement adapté à ses attentes et à ses possibilités. L'insertion dans un périmètre entièrement rénové du nouveau bâtiment, à l'esthétique grandement amélioré, a rencontré un véritable écho de la part de la délégation blagnacaise. Confronté à une problématique similaire, l'exemple de Castanet nourrit la réflexion des élus et suscite des perspectives nouvelles d'aménagement.

La société HLM Cité Jardins, en lien avec la Ville, a décidé après de nombreuses études de reconstruire ses logements sociaux situés rue de Labège. Datant des années 70, cette " barre " réalisée avec des toitures terrasses présentaient des problèmes d'étanchéité, d'isolation mais aussi d'acoustique et maintenant de vétusté. Deux options se présentaient alors à l'organisme HLM, soit réhabiliter l'existant avec un coût important de rénovation, soit reconstruire un habitat de qualité, mieux intégré à la nouvelle esthétique du quartier.

S'inscrire dans une continuité architecturale

En choisissant une architecture similaire à celle des logements construits au pourtour de la halle, la société Cité Jardins rompt définitivement avec " l'esprit muraille " de l'habitat actuel. Les nouveaux logements, soumis à l'aval de l'architecte des Bâtiments de France, seront découpés en plusieurs petits immeubles dans un style contemporain et des matériaux traditionnels. Ils formeront à terme un "U". Un jardin intérieur ouvrant sur l'avenue de la République agrémentera le site. Des parkings extérieurs pour les visiteurs et en sous-sol pour les résidents sont prévus.

Favoriser l'accession sociale

Cette réalisation, mûrement réfléchie depuis 2001 et déjà bien avancée dans ses travaux, va permettre de reconstruire trois logements pour environ deux démolis. On compte aujourd'hui 57 logements et 42 seront construits dans chacun des deux bâtiments formant un "L". Dans un 2ème temps, s'ajoutera un programme d'accession sociale. *« J'ai souhaité que l'on diversifie les possibilités d'aide aux personnes qui ne peuvent devenir propriétaire en raison du coût prohibitif de l'immobilier dans notre région »*, précise le maire Arnaud Lafon.

Avec 30 futurs logements pouvant être acquis par le biais d'un Prêt Social Location Accession (PSLA), la Ville souhaite proposer aux Castanéens de nouvelles formes d'accession à la propriété. Par ailleurs, à Castanet comme ailleurs, la proximité géographique de logements à loyers modérés, de logements en accession à la propriété à caractère social et d'immeubles privés traditionnels favorise une véritable mixité sociale. Celle-ci participe à la richesse des centres-villes, à la vitalité de leurs commerces et de leurs animations.

Revue de chantier dans les écoles

Avec la rénovation de la toiture et de l'étanchéité du groupe scolaire Danton Cazelles et la construction d'une nouvelle cantine à l'école Damase Auba, ce sont petit à petit les équipements scolaires de la ville qui font peau neuve.

« L'entretien des bâtiments publics est une priorité et encore plus quand ils accueillent, jour après jour, les enfants de la commune », indique le maire Arnaud Lafon.

Ainsi, l'école Danton Cazelles conçue avec une toiture plate présentait de nombreuses malfaçons et des problèmes d'étanchéité. Grâce à de nouveaux matériaux performants, toute l'isolation a pu être refaite évitant les infiltrations d'eau et favorisant surtout des gains d'énergie. Ce chantier de plusieurs mois a conduit aussi à une réfection de l'ensemble des menuiseries et à la pose de films isolants sur les vitres. L'école a ainsi gagné en confort, l'hiver comme l'été, grâce à une meilleure isolation du toit et des fenêtres. Des radiateurs " nouvelle génération " ainsi qu'une régulation de la chaudière améliorent également les performances en termes d'énergie du bâtiment. Ces travaux participent à la politique en faveur du développement durable initiée par la Municipalité.

Le sol a été lui aussi entièrement refait, excepté celui du rez-de-chaussée de l'école primaire qui sera réalisé durant les grandes vacances des écoliers. *« Ces travaux se sont échelonnés sur plusieurs mois, parfois durant des périodes scolaires, ce qui a pu engendrer des difficultés pour les enseignants comme pour les enfants. Nous les remercions de leur patience »,* conclut Béatrix de Veyrinas, adjointe au maire, déléguée à l'éducation et à la jeunesse.

Au menu de Damase Auba, une nouvelle cantine

Depuis septembre dernier, un nouveau restaurant scolaire est en service dans un bâtiment tout neuf au style du Lauragais. *« L'ancienne cantine ne répondait plus aux normes sanitaires qui imposent une stricte séparation des flux propres et usagers »,* précise Béatrix de Veyrinas. Dès lors, la Municipalité a opté pour l'agrandissement du groupe scolaire libérant ainsi l'espace de l'ancienne cantine pour de nouveaux usages pédagogiques. L'achat d'un terrain contigu a permis la construction du nouveau réfectoire plus adapté aux besoins de l'école avec un coin réservé aux tous petits où les repas leur sont servis.
Cet équipement a été étudié de façon à lutter contre le bruit, lequel est souvent important dans ce type de structure.

Piétonisation des rues du centre ancien

La requalification du cœur de ville, initiée avec l'aménagement de la Halle, de son esplanade et des rues adjacentes, continue avec la piétonisation des rues derrière l'église. Dans ce centre ancien où l'étroitesse des voies ne facilite pas les déplacements, la Municipalité a décidé, en concertation avec les habitants, de limiter la circulation aux seuls riverains. Ainsi, les rues Canitrot, Douve et Jany vont être interdites aux voitures grâce à des plots rétractables. Les entreprises à tour de rôle interviennent pour effacer et rénover l'ensemble des réseaux. Une première tranche portant sur l'assainissement des eaux usées et les conduites d'eau potable a été réalisé par le Sicoval en 2008. Le SDEGH quant à lui a enfouit les réseaux électriques supprimant les traversées aériennes et tous les poteaux existants. Depuis décembre, c'est Gaz de France qui intervient pour une mise en conformité et un raccordement de ses réseaux. Enfin, petit à petit, chacune des rues va revêtir son aspect définitif dans l'esprit de la rue Espitalier. Le stationnement y sera interdit, quelques emplacements seront réservés pour les riverains place Richard. La fin des travaux est prévue en septembre prochain.

141 493 € de subvention du Conseil général

Surface du bâtiment : 400 m² shon

Dates à retenir
Prochains Conseils municipaux
19 février et 12 mars à 18h30
Sous réserve de confirmation par voie d' affichage

Actualités du Conseil municipal

L'intégralité des Conseils municipaux est disponible en mairie et sur le site internet, www.castanet-tolosan.fr

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 08

Pose de 2 mâts d'éclairage public
La pose de deux mâts supplémentaires au terrain d'entraînement de football sera subventionnée par le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne à hauteur de 16 500 €.
Afin que les stades ne restent pas éclairés lorsque les activités sont finies, la mise en place d'une extinction automatique est prévue.
Adopté à l'unanimité

Avenant à la convention d'opération Ville / Sémivalhe
Le Conseil municipal avait délibéré le 15 février 2007 pour approuver la signature, avec la Sémivalhe, d'une convention d'opération pour la réalisation d'un programme de logements dans la ZAC du Parc de Rabaudy. Des modifications portant sur deux points doivent être apportées par avenant : la révision de la charge foncière pour tenir compte du paiement direct au Sicoval de la Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE), et un nouvel échéancier de paiement permettant à la Sémivalhe d'échelonner ses versements sur 3 ans et faire face ainsi à l'actuelle crise immobilière.
Adopté à la majorité

Tarif des vacations funéraires
Jusqu'à présent, les opérations de police funéraire faites par la police municipale de Castanet-Tolosan étaient réglées par les familles aux pompes funèbres sans reversement à la recette municipale. Conformément à l'article R. 2213-57, il est proposé d'attribuer les vacations au profit des policiers municipaux qui procéderont à ces interventions entre 9 heures et 12 heures 30 et entre 14 heures et 18 heures. Le montant de la vacation est fixé à 20 €.
Adopté à la majorité

Redevance d'occupation du domaine communal
Le Conseil municipal a fixé, par délibération du 12 juillet 2006, le montant annuel des redevances exigibles en contrepartie de l'occupation des dépendances domaniales de la commune. Il est proposé de fixer un tarif spécifique à 4 000 € pour la redevance perçue pour les antennes de téléphonie mobile, les opérateurs devant par ailleurs se conformer aux prescriptions de sécurité édictées par l'Association des Maires de France.
Adopté à la majorité

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 08

Participation au CPE des communes du Sicoval
Le Centre Communal d'Action Sociale a ouvert l'accès de son Centre Petite Enfance aux enfants dont les parents résident sur les communes du Sicoval dans la limite des places disponibles. A ce titre, dans le cadre de la signature d'une convention signée entre la commune d'origine et le CCAS, une participation de 0,92 € de l'heure par enfant était demandée. A compter du 1er janvier 2009, le CPE ayant intégré les services municipaux, il est proposé d'appliquer le même tarif.
Adopté à l'unanimité

Cession de la parcelle BR n° 1 à la SA HLM Cité Jardins

Par décision municipale n° 23/2008 en date du 10 juin 2008, la Commune a exercé son droit de préemption urbain pour l'acquisition d'une parcelle d'une contenance de 3 721 m² avenue Salette et Manset. Le but de cette acquisition était de favoriser la création de logements individuels s'adressant à des familles avec jeunes enfants et à petits revenus, en cédant cette parcelle à un organisme HLM en vue de la réalisation d'une opération de logements individuels sociaux. Cette parcelle a été acquise au prix de 330 000 € conformément à l'avis du service du Domaine. Il est proposé de la céder à la SA HLM Cité Jardins au prix de 360 000 € pour prendre en compte les frais de mutation et les frais financiers engagés par la Commune.
Adopté à la majorité

La Ville fête l'Europe

« Recherche ressortissants européens résidents à Castanet !... »

La Journée de l'Europe est célébrée chaque année le 9 mai dans tous les pays européens. Cette date a été choisie en souvenir d'un évènement fondateur pour l'Europe qui fut la déclaration de Robert Schuman le 9 mai 1950 dans laquelle il annonçait la création de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, première étape d'une coopération institutionnelle franco-allemande.
Castanet-Tolosan, pour la première fois veut s'associer à cette célébration en organisant

Simone Dugot
Conseillère municipale, déléguée au CMJ

Le CMJ grandit

Les enfants des écoles ont élu le 24 novembre dernier les nouveaux membres du Conseil Municipal Jeune. Pour la première fois depuis sa création en 2005, cette instance a initié un rapprochement avec d'autres écoles de la ville. Un symbole fort d'ouverture et de pluralisme chez ces jeunes pour qui le CMJ éveille un sentiment de citoyenneté et de civisme.

Trois écoles castanéennes supplémentaires, la Calendreta, les Quatre Vents (Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique) et le Val Fleuri, ont participé avec les autres groupes scolaires de la ville et le collège à l'élection des nouveaux conseillers du CMJ. De 24 représentants, cette instance passe désormais à 32 membres élus. Pour les écoles qui se sont déplacées en mairie, le vote a eu lieu par voie électronique. *« Ils font tout comme les grands »,* précise Simone Dugot, Conseillère municipale en charge du CMJ. *« Notre souhait cette année était de s'ouvrir à toutes les écoles de la ville. Et nous avons constaté un réel engouement de la part de ces nouveaux membres pour qui le lien social est primordial. »*

Premiers pas de citoyen

La première séance plénière du CMJ le 17 décembre, en présence du maire Arnaud Lafon et du président des anciens combattants René Delibes, a été l'occasion de discuter des projets défendus par les enfants et d'organiser le travail autour de trois commissions habituelles : handicap, environnement et solidarité. Les actions menées au cours du dernier mandat vont connaître une suite. Rappelons que les jeunes ont déjà initié des opérations originales comme l'attribution d'un label handicapé aux différents commerces de la ville accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils ont mené une campagne sur l'éco-citoyenneté en récupérant des lunettes et des bouchons. Ils participent à de nombreuses manifestations municipales dont les commémorations pour lesquelles ils sont de plus en plus nombreux. *« Pendant leur mandat, ils développent ainsi leur sens civique et démocratique »,* explique Simone Dugot. *« C'est un bon moyen de les rendre responsables et acteurs de leur quotidien. »*

« La fête de l'Europe », samedi 9 mai avec pour ambition de mieux faire connaître l'Union européenne, de rendre plus concrète son organisation et de permettre aux participants d'exprimer leurs envies d'Europe. Une partie pédagogique présentera donc le fonctionnement institutionnel européen, les différents pays qui composent l'Union et leurs problématiques particulières. Une partie ludique et culturelle permettra de découvrir les jeux, les langues, les cultures, les littératures, les cinémas, les gastronomies et les spectacles européens ! Des actions seront proposées aux écoliers et aux jeunes. Plus largement, la ville souhaite associer tous les ressortissants européens à cette manifestation. Si vous êtes originaire d'un pays de l'Union, désireux de faire découvrir une spécificité de votre pays, culturelle, culinaire, ou autre, faites-vous connaître auprès du service culturel de la mairie. Votre initiative sera la bienvenue.

05 62 71 70 47
service.culture@castanet-tolosan.fr

Combien sommes-nous ?

Du 15 janvier au 21 février l'INSEE demande aux communes d'organiser le recensement annuel de la population. 8 % d'entre nous sont tirés au sort et recevront la visite des deux agents municipaux en charge de cette enquête totalement confidentielle.
Grâce à ce recensement annuel, l'INSEE a désormais une photographie de la population française avec un décalage de 3 ans au lieu de 10 ans auparavant. Cela permet aux pouvoirs publics d'anticiper les besoins en termes d'aménagement du territoire. Les résultats servent par ailleurs de base aux calculs des dotations des communes et aux prévisions en matière de logements et d'équipements publics.

Le chiffre, 10 519 en 2006
Pour 2006, les chiffres viennent d'être rendus officiels fin 2008 actualisant ceux de 1999 qui servaient de référence légale. Notre commune a connu une faible augmentation de population puisque de 10 394 en 1999, elle passe à 10 519 en 2006. Cette évaluation ne semble pas correspondre réellement aux observations faîtes en mairie !

Alain Chatillon, sénateur et Maire de Revel

Un sénateur très présent à Castanet

Le Sénat est l'assemblée des « territoires de France ». Les sénateurs sont élus par un collège de grands électeurs composé essentiellement de Conseillers municipaux. Rencontre avec un nouveau sénateur de la Haute-Garonne, Alain Chatillon, également maire de Revel.

Vous venez d'être élu sénateur de la Haute-Garonne, quelles seront vos premières actions ?

Alain Chatillon : D'abord, j'ai souhaité appréhender complètement mes nouvelles fonctions au Sénat, en comprendre le fonctionnement et mettre en place l'équipe qui m'entoure afin que nous puissions travailler efficacement. Je serai présent à Paris du lundi soir au mercredi soir. Je partagerai le reste de mon temps sur le terrain local entre ma commune de Revel, la Communauté de communes du Lauragais, Revel, Sorèzois dont je suis Président et mes fonctions de sénateur en Haute-Garonne. Ma 2ème priorité sera dans un contexte économique difficile d'apporter sur de nombreux dossiers mes compétences de chef d'entreprise, d'ancien vice-président du Conseil régional délégué à l'économie et à l'emploi et d'actuel président du pôle de compétitivité Agrimip innovation. Ce pôle est d'ailleurs basé sur votre commune à l'INRA et je suis donc Castanéen tous les jeudis !

Vous avez indiqué suite à votre nomination vouloir être un sénateur de terrain, quels seront vos modes d'actions ?

A.C. : J'ai découpé le département de la Haute-Garonne en 7 secteurs et je vais aller deux fois par an rendre compte aux Maires et à leurs adjoints de mon action au Sénat. Je souhaite en effet accompagner le développement de nos territoires, faire remonter les dossiers de terrain et aider ceux prioritaires que les communes me soumettront. Fin mars, les premières réunions vont débuter et je reviendrai devant mes électeurs tous les 6 mois, c'est me semble t-il tout à fait normal.

L'environnement est devenu un enjeu majeur de notre société, son financement reste complexe pour des communes qui ont des charges qui pèsent de plus en plus sur leur budget. Comment pouvez-vous agir pour les encourager à s'inscrire dans cette dynamique ?

A.C. : L'environnement est devenu par la force des choses avec le Grenelle 1, que nous votons actuellement, une priorité. C'est une problématique essentielle des politiques publiques mais qui va effectivement coûter cher aux collectivités. L'intercommunalité pourra sans doute nous aider à franchir certains obstacles. Je suis également favorable à ce que la TVA que les communes doivent récupérer en investissement soit remboursée par l'Etat dans l'année. Les communes n'ont pas à faire l'avance de cette trésorerie. Ce serait pour elles une bouffée d'oxygène et permettrait de rétablir une véritable capacité d'investissement. En représentant 30% de l'économie nationale, les dépenses d'investissement des collectivités seraient aussi un bon moyen de relancer notre économie.

Que vous inspire la réforme des compétences des collectivités territoriales et de leurs organisations ?

A.C. : Je pense qu'il faut réformer intelligemment. Deux couples de structures semblent se dessiner : le Conseil régional et le département d'un côté et de l'autre les communes et les intercommunalités. Le système est trop complexe ; il manque de lisibilité pour nos concitoyens. Il faut donc clarifier les compétences de chacun. Je remarque que sur votre territoire, vous avez une avance certaine avec l'organisation du Sicoval. J'ai toujours été frappé par l'engagement et la mobilisation de Claude Ducert, qui dès l'origine du Sicoval, a su être visionnaire. Il a marqué le territoire et son successeur François-Régis Valette et toute l'équipe dont votre maire poursuivent à mon sens cette vision de l'avenir.

Les Castanéens sont particulièrement concernés par les problématiques de transport, comme d'ailleurs tous les habitants de l'agglomération toulousaine. Qu'en pensez-vous ?

A.C. : J'appuie totalement la démarche du Sicoval dans ce domaine. Il me parait essentiel de prendre en compte les problématiques de vie quotidienne que rencontrent les habitants de ce bassin de vie. L'accès au métro est indispensable et la position du Sicoval en la matière montre sa forte mobilisation sur cette question primordiale pour vos habitants. Sur l'ensemble de l'agglomération, il faut, si nous voulons limiter l'usage de la voiture, repenser un maillage plus performant de nos transports en commun.

Comment voyez-vous l'avenir de Castanet-Tolosan ?

A.C. : Comme je vous l'ai indiqué précédemment, je viens depuis 3 ans toutes les semaines à Castanet-Tolosan.
Je perçois un développement de la commune équilibré. C'est une ville de plus en plus attractive notamment par sa position au sein du Sicoval et à proximité de Toulouse. La personnalité d'Arnaud Lafon avec sa capacité de " monter au feu " sur des dossiers difficiles et sa vision de l'aménagement du territoire font qu'il a su faire évoluer très positivement sa ville. Castanet doit aussi jouer un rôle dans la grande agglomération toulousaine au côté du Sicoval afin de rééquilibrer économiquement les territoires par ses centres économiques et ses pôles de compétitivité. Vous avez à l'ouest l'aéronautique, au sud le cancéropole et au sud-est avec l'ensemble des écoles et universités l'agro-alimentaire. Le pôle Agrimip basé à Castanet doit contribuer à ce rééquilibrage des territoires. Dans ce contexte, tout semble favorable à ce que votre commune connaisse un développement encore plus fort que par le passé.

Expression des groupes politiques

Le Groupe « Castanet en Mouvement »

2009, enfin un peu de clarté ?

Nous voudrions nous monter optimistes pour cette nouvelle année, mais outre le contexte national et international, la situation de notre commune et la façon dont elle est gérée ne manquent pas de nous inquiéter.

Nous avons cru pouvoir nous réjouir, lors du dernier Conseil municipal, puisque l'on soumettait à l'assemblée un projet de vente d'un terrain communal à une société HLM pour la construction de logements. La Mairie a utilisé pour cette opération son droit de préemption urbain. Mais cette maîtrise n'a d'intérêt que si elle permet d'orienter le projet immobilier : c'est la raison pour laquelle nous avons demandé, des précisions sur ce projet devant le Conseil municipal, et la communication publique du préprogramme des futures constructions. Nous n'avons obtenu qu'une déclaration de confiance du Maire à la société HLM partenaire et la prévision très floue de « 6 à 14 logements, avec location ou accession à la propriété. Parce qu'il n'est pas acceptable qu'une commune utilise son droit de préemption pour rendre service à une société, fut-elle une SA HLM, nous avons choisi de voter contre cette délibération.

Nous ne pouvons cautionner les choix de cette Municipalité qui privilégie des opérations de logement social « démolition/reconstruction » qui génèrent des appartements plus petits, à loyer plus cher à terme. N'est-ce pas ici cautionner les choix gouvernementaux qui redonnent aux organismes patronaux et aux banques le pouvoir au sein des organismes HLM ?

C'est par la presse que nous avons appris la décision du Maire d'augmenter les impôts locaux de 20%. Nous ne sommes pas par principe contre les impôts, mais cette annonce pose une série de problèmes sur la forme et sur le fond...

Les employés municipaux sont encore stigmatisés : en octobre l'argument était qu'il fallait les sacrifier pour éviter d'augmenter les impôts. Tout cela n'aurait-il servi à rien ?

Les autres acteurs publics sont toujours accusés : l'Etat, le Sicoval, le Conseil Général... seraient les principaux fautifs des difficultés financières communales.

Les priorités ne sont toujours pas définies et aucune consultation des Castanéens n'est prévue ...

Aucune discussion n'est engagée : pas d'exposition publique de la situation financière de la commune, pas de présentation en commission municipale (réunie une seule fois en juin 08 !), pas de débat en Conseil municipal ...

Pourrons-nous enfin passer en 2009 de l'opacité à la démocratie à Castanet ? Tout nous en fait douter...

Pour un autre regard sur l'actualité municipale :
http://castanet.enmouvement.over-blog.com

Pour nous contacter :
castanet.enmouvement@yahoo.fr

Le Groupe " Castanet en Mouvement "

Groupe Majoritaire "Castanet uni-e-s"

Dépendances et indépendance...

Mais qu'arrive-t-il à l'opposition castanéenne ? Aurait-elle décidé de faire simplement, mais pleinement allégeance à l'ancien maire de Ramonville, devenu en mars dernier maire de Toulouse ? Sa docilité et sa stricte observance du dogme toulousain, loin de nous surprendre, montrent les limites d'une posture politique rigide.

Adieu le bel engagement du métro à Labège en 2013 ! Maintenant que le patron toulousain n'en veut plus, les usagers des transports en commun castanéens (comme les autres...) n'ont qu'à se contenter de vagues déclarations...

Le patron toulousain refuse d'appliquer chez lui, la loi sur le Service minimum d'accueil dans les écoles ; voilà donc que les parents castanéens devraient en pâtir et demeurer sans le service ponctuel organisé par la mairie de Castanet ! Il s'agit pourtant d'aider les parents qui ne peuvent pas se permettre de poser un jour de congé en cas de grève. Mesure sociale non ?

Le patron toulousain vient d'imposer la Communauté urbaine à ses élus. Faut-il donc quitter sur le champ le Sicoval et subordonner nos choix à ceux de la métropole voisine ? Heureusement non !

Sur tous ces sujets, la majorité municipale affirme sa pleine et entière confiance au maire de Castanet-Tolosan et au président du Sicoval qui défendent parfaitement des solutions d'avenir, justes et conformes aux engagements pris devant nos concitoyens.

Concernant la prolongation du métro jusqu'aux portes de Castanet (à Labège La Cadène), le président Valette a proposé que le Sicoval et le Conseil général la construisent eux-mêmes, y compris en dehors de Tisséo SMTC, à partir du moment où Toulouse bloquerait encore le projet. Le Sicoval sera d'ailleurs dans les prochains mois et les années futures au cœur de nos politiques territoriales.

Face à la crise que connaissent toutes les communes, il est plus indispensable que jamais de mieux coordonner encore les interventions municipales, de renforcer la mutualisation des services de nos différentes communes et d'en optimiser les moyens. Le Sicoval est NOTRE territoire. Les élus de la majorité y défendent l'idée que les charges de centralité et les efforts d'investissement qui pèsent sur Castanet devraient être mieux répartis entre toutes ses communes. Nonobstant ce débat qui pourrait déboucher vers des transferts de compétences vers la Communauté d'agglomération, nous souhaitons réaffirmer notre attachement au Sicoval et à son projet basé sur son agenda 21. La Communauté urbaine toulousaine est un mirage où nous perdrions nos solidarités, notre identité et notre liberté.

La majorité municipale autour d'Arnaud Lafon

Une artiste castanéenne au talent confirmé

En décembre 2008, pour la première fois depuis presque 10 ans, Monique Malbert exposait ses toiles à Castanet-Tolosan. Conseillère municipale déléguée aux arts plastiques de 2001 à 2008, elle a œuvré pendant 7 ans afin que Castanet vive au diapason de la peinture, de la sculpture ou toute autre forme d'art...
Découvrons ensemble son univers pictural.

Sur la thématique "Entre terre et mer", elle proposait 26 œuvres sélectionnées avec soin. Particulièrement appréciée l'exposition a attiré de nombreux visiteurs. Tous reconnaissent ses talents de coloriste, sa maîtrise de la lumière apportant ainsi un peu de chaleur au cœur de l'hiver. Sa peinture invite au voyage ou plutôt à la détente et pas forcément dans des contrées lointaines. On a malgré soi un sourire qui se dessine sur les lèvres car on s'y voit déjà, dans la torpeur de ses paysages de Provence, dans les criques de Collioure ou les ports bretons.
Tout cela est le fruit de trente ans de recherche et de travail.

Un parcours marqué par la soif d'apprendre et l'exploration des styles

Si adolescente, elle avait déjà l'envie de peindre, elle attend que ses enfants soient grands pour franchir le pas. C'est en 1979 qu'elle s'inscrit à son premier cours. Dès lors, elle n'aura de cesse d'apprendre toutes les techniques et de se confronter à différents professeurs.
Elle fréquente 5 cours en 15 ans, assiste à des stages et participe rapidement à des expositions collectives. C'est en 1985 qu'elle remporte son premier prix à L'Union. Entre 1988 et 2002, elle enchaîne une quinzaine d'expositions personnelles et continue de récolter sa moisson de prix. Elle est récompensée à 14 reprises, essentiellement dans la région (prix du Président à Sorèze en 2006 et 2007). C'est en effet en Midi-Pyrénées qu'elle expose le plus souvent préférant limiter son champ d'action pour garder du temps pour peindre et la liberté dans le choix de ses sujets.
Entre 2002 et 2008, elle met sa pratique entre parenthèses pour se consacrer à l'art d'une autre manière.

L'envie de partager sa passion pour les arts plastiques

C'est en tant que Conseillère municipale chargée des arts plastiques qu'elle œuvre durant cette période. Elle offre ainsi à la ville une expertise rare en la matière.
Elle met en place une programmation régulière et exigeante d'expositions grâce à des choix sûrs, favorisant tous les courants artistiques.
Elle est à l'origine de l'exposition des artistes castanéens (voir encadré). C'est grâce à son énergie qu'a vu le jour le nouveau lieu d'exposition à l'ancienne mairie.
Elle a également été la cheville ouvrière de l'exposition événement en hommage à André-Pierre Lupiac, peintre castanéen de renom.

« Une peinture sensible et lumineuse »

C'est ainsi que répond Monique Malbert à la délicate question « décrivez vos toiles en quelques mots ».

Vous dites ne pas vouloir vous enfermer dans un style mais vos tableaux ont une identité forte, on y reconnaît votre "griffe" ?
Monique Malbert : *« Oui, j'ai toujours voulu me libérer de l'influence des différents professeurs, je ne voulais pas me fondre dans une école. De chaque atelier, j'ai assimilé des techniques et certaines façons de traiter les sujets et j'en ai rejeté d'autres. C'était un cheminement vers un style qui me corresponde. J'ai mis environ 15 ans avant de le trouver ».*

Utilisez-vous des techniques différentes par thématique ?
M.M. : *« Pas exactement, c'est plus une question de période ou un côté pratique. Cela fait par exemple longtemps que je ne peins plus de portraits, même si j'aime beaucoup ce style de peinture. A l'époque je peignais peu au couteau alors que c'est ma technique de prédilection aujourd'hui, mais j'aborde d'autres thèmes. Autre exemple, quand je réalise de petites toiles par manque de temps, ou lorsque je voyage, j'utilise de l'acrylique très diluée c'est plus pratique et rapide. On dirait alors presque de l'aquarelle ».*

Quels sont les peintres que vous admirez le plus ou qui vous inspirent le plus ?
M.M. : *« L'inspiration me vient dès le début des impressionnistes. D'abord Manet, puis ma préférence va à Monet pour son travail formidable des couleurs et de la lumière. J'aime aussi beaucoup Cézanne pour la couleur et le constructivisme mais j'ai abandonné ses a plats. Même si mes ciels sont souvent assez uniformes et sans nuages, j'éprouve le besoin de moduler la couleur ».*
« Aujourd'hui je voudrais simplifier encore mes tableaux, je trouve qu'il y a trop de choses. C'est la prochaine étape, on n'a jamais fini d'apprendre et de progresser ! »

Une démarche artistique volontaire

Monique Malbert garde l'envie de toujours progresser car la technique est pour elle en permanente évolution. Si elle maîtrise et apprécie différents styles artistiques, elle ne peut, comme elle le dit elle-même, se résoudre à l'abstrait. C'est par amour du dessin qu'elle opte pour le figuratif. Elle n'a pas pour autant un style photographique. Elle aime les larges couches, travaille la matière au couteau et au doigt avec quelques touches de graphisme pour finir le tout. Elle privilégie les couleurs chaudes, déteste le violet et n'utilise jamais le bleu sans le réchauffer de touches de jaune ou d'orange, même dans ses marines.
Assidue, elle peint chaque jour et réalise jusqu'à 50 tableaux ou dessins dans l'année quand sa vie de famille le lui permet.
Elle se fait rare, mais vous pourrez à nouveau admirer son travail en octobre 2009 à Sorèze.

Edition 2009 de

l'exposition des artistes castanéens
sur le thème de la lumière

La Ville de Castanet-Tolosan organise la septième édition de cette exposition dédiée aux artistes castanéens et ouverte à tous les arts plastiques. Un vote du public désigne chaque année un lauréat. L'artiste ainsi distingué bénéficie d'une exposition individuelle à l'Hôtel de Ville la saison suivante. Le public peut également rencontrer les exposants pendant toute la durée de la manifestation puisque ceux-ci sont présents à tour de rôle à l'ancienne mairie.
Chaque participant expose au maximum 3 œuvres. Ceux qui le souhaitent ont la possibilité de confronter leurs interprétations d'un thème choisi pour l'exposition. Après "les animaux sauvages dans leur environnement" lors de l'édition 2008 le choix s'est porté en 2009 sur "la lumière". Encore de belles surprises en perspective !

Du 5 au 26 mars 2009 - Salle Dauriac de l'Hôtel de Ville

Scène de la vie conjugale, spectacle de 2005

Du théâtre en appartement

Fin février les escales culturelles proposeront pour la deuxième fois du théâtre en appartement. La compagnie "Les amis de monsieur" déjà présente à Castanet en octobre 2005 va à nouveau transformer le salon d'un particulier castanéen en scène de théâtre pour une pièce intitulée "Variations énigmatiques".

Les hôtes, férus de spectacle, se prêtent au jeu avec plaisir et complicité, profitant aussi bien des coulisses que de la scène. Ils sont au plus près de l'action.

Corinne Calmels, metteur en scène, nous explique en quelques mots le choix du spectacle et du lieu.

« Après la création de deux spectacles très différents, j'ai eu envie de revenir à l'intimité du théâtre d'appartement : là où les comédiens et le public se frôlent, là où la scène et l'espace protégé du public ne font qu'un.

Mon travail d'interprète du rôle de Marianne dans "Scènes de la vie conjugale" d'Ingmar Bergman, m'a beaucoup inspiré et je retrouve dans les "Variations énigmatiques" l'intimité d'un duo et l'écriture d'un texte presque cinématographique.

Je pratique toujours la même direction d'acteurs, le public doit y croire, doit être embarqué. J'essaie d'orienter les acteurs vers leur partie la plus sensible, celle qui nous touche, parce que les mots et le corps sont là, incarnés, vibrants. C'est de l'alchimie, travail brûlant et passionnant. Je m'approprie le texte d'Eric Emmanuel Schmitt, et y éclaire comme dans un conte, les symboles et la poésie ».

Samedi 28 février - Durée 1h 40
A partir de 13 ans

Marie-Hélène Chauvellon, Conseillère municipale, déléguée aux personnes âgées

Un sourire pour tous

D'octobre à janvier, Castanet-Tolosan vit au rythme d'événements nombreux et généreux. Manifestations à but festif et/ou caritatif, les associations et la ville se mobilisent pour que la commune soit plus conviviale encore, plus accueillante et toujours à l'écoute des plus démunis.

Les néo-castanéens reçus en mairie

Le 17 janvier dernier, les nouveaux Castanéens, arrivés dans notre ville au cours de l'année passée, ont été reçus à l'Hôtel de Ville par le Maire Arnaud Lafon et son équipe municipale. Cette rencontre organisée pour la quatrième fois fut, comme d'habitude, très appréciée par ses participants. Plus de 80 personnes avaient répondu à l'appel et ont profité de cette belle journée ensoleillée pour découvrir la commune, son organisation municipale, ses services, ses récentes réalisations et ses projets.

Faire connaissance et dialoguer avec les élus permet également de mieux se sentir chez soi dans sa nouvelle ville. *« J'ai apprécié de faire connaissance avec l'équipe municipale et de découvrir l'ensemble des quartiers de la ville ; je ne savais pas que la commune était aussi étendue »*, précise cette nouvelle habitante. D'autres, indiquent qu'ils apprécieraient *« un peu plus de pistes cyclables »* ou encore « *un nouveau passage piéton* » afin de sécuriser telle ou telle traversée de rue. Quelques uns font part de problèmes plus personnels. Tous semblent heureux de cette initiative et se disent généralement satisfaits de leur nouvelle vie à Castanet.

Des rendez-vous pour choyer nos aînés

Comme chaque année, quelques jours avant Noël, ce sont plus de 400 aînés de la commune qui se sont retrouvés au gymnase du collège pour déguster le repas offert par la ville et passer un après-midi festif. C'est pour nos aînés un moment privilégié qui leur permet de se retrouver, de dialoguer avec les élus et pour les plus isolés de profiter de quelques instants de convivialité. Le portage du repas de Noël à domicile n'ayant pu avoir lieu pour des raisons de sécurité sanitaire, l'organisation de cette manifestation sera revue en 2009. Dans le même esprit, le club des aînés et le Foyer logement " Les Claires Fontaines " ont organisé cette année encore de nombreuses animations pendant la période des fêtes.

Vœux du maire à la population, aux commerçants et aux associations

Nombreux furent les Castanéens qui se sont retrouvés le 12 janvier salle de la Ritournelle pour assister aux traditionnels vœux du maire. Cette rencontre fut l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et surtout de présenter les perspectives pour la commune en 2009, notamment dans l'organisation des services municipaux. Une réforme importante sera conduite en la matière avec la création de deux pôles de services, l'un dédié à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse et l'autre voué aux personnes âgées et fragilisées. L'objectif pour ces deux services municipaux est de créer un guichet unique afin de mieux répondre aux attentes des Castanéens, tout en rationalisant l'organisation interne.
Monsieur le Maire a souhaité enfin à tous les Castanéens des vœux personnels de santé, de bonheur et de partage.

Quand la foire se fait solidaire...

La Foire d'Oc a ouvert le bal à l'automne des manifestations caritatives et festives. Le succès a été une nouvelle fois au rendez-vous de cette édition 2008 d'une foire populaire, commerciale et artisanale aux origines centenaires à Castanet. L'implication de Patrice Tournon, président du Groupormo, son enthousiasme, sa volonté d'agir en faveur des associations venant en aide aux personnes handicapées et la mobilisation de nombreux bénévoles ont contribué à la réussite de l'évènement.

- 155 commerçants et artisans
- Environ 40 000 visiteurs en 2 jours
- De nombreux sponsors : entreprises et commerces castanéens
- Les bénéfices sont reversés à des associations qui luttent au quotidien pour que le handicap ne soit pas une fatalité.

Remise d' un fauteuil électrique à Odile

Des animations variées : caricaturiste, défilé de mode, démonstrations de vieux métiers, brocante...

Randoxygène

Festival de musiques populaires et des bals pour renouer avec l' esprit des foires d' antan : la philharmonie de Castanet (MJC) sous la direction de Michel Itier et de ses 40 musiciens, des ensembles à la notoriété nationale : El Chato et The Gypsies

Téléthon 2008, des dons toujours plus nombreux

Dans un élan de solidarité et bravant le froid et la pluie, plusieurs associations castanéennes ont répondu présentes une nouvelle fois au Téléthon 2008.

Randoxygène a organisé une marche de 3,5 kms le long du canal du Midi, laquelle connaît un succès grandissant.

Danser à Castanet, la dynamique association de danse de salon, a réitéré ses 12 heures de danse non stop. Un « marathon de la générosité » qui s'est déroulé sur des rythmes de salsa, tchatcha, valse, rock et des démonstrations de hip hop, de danse sévillane et de tango.

Le Téléthon à Castanet, c'est aussi un tournoi de belote organisé par le club des aînés et pour la première fois, un tournoi de scrabble avec l'association Castanet scrabble.

Que tous ces bénévoles soient remerciés pour leur généreuse implication.

4066 € reversés à l'AMF pour le téléthon 2008 et de nombreux téléphones portables usagés.

Le Secours populaire : un père Noël généreux

C'est avec une belle comédie musicale interprétée par une troupe d'amateurs que les bénévoles du Secours populaire ont offert un moment magique à quelque 150 enfants et à leur famille. A la fin du spectacle, un goûter et des cadeaux, dont une invitation au cirque de Noël au Zénith de Toulouse, ont clôturé ce moment convivial.

Le 22 décembre, l'association a également distribué pour les plus démunis un colis alimentaire. Merci à tous ses bénévoles.

Les jouets du cœur

La bourse aux jouets, organisé par le Centre relais, service social de la ville, a permis comme chaque année à de nombreuses familles d'acheter des jouets à moindre coût. Cette initiative est également l'occasion pour les personnes qui fréquentent le Centre relais de participer à l'organisation de cet événement. Ainsi, les personnes aidées se font à leur tour soutien. Elles sont amenées à sortir de leur quotidien, ce qui constitue souvent un bon moyen d'accompagnement pour un retour à la vie active.

Plus de 859 jouets ont été vendus cette année, sur environ 2000 déposés.

Soirée organisée par " Danser à Castanet "

Découvrir l'Aïkido à Castanet

**Depuis plus d'un an, la MJC ne cesse de développer au sein de sa structure les arts martiaux : judo, Tai chi chuan, Vô vietnam et Aïkido.
Pour beaucoup d'entre nous ces disciplines restent difficiles à appréhender. Coup de projecteur sur l'une d'entre elles, avec Alain Chéreau, animateur de la section Aïkido.**

L'Aïkido est un art martial ancré dans la tradition japonaise, mais qui a su s'adapter au monde moderne. Le fondateur de cet art, Morihei Ueshiba (1883-1969), fut formé par quelques-uns des plus grands maîtres d'arts martiaux du Japon dans les écoles de jiu-jitsu (combat à mains nues) ou d'escrime traditionnelle (sabre, lance...). Il se consacra également à l'étude des philosophes et religions traditionnelles du Japon (Shintoïsme, Bouddhisme zen, Taoïsme).
Tout en conservant l'esprit traditionnel du samouraï, Ueshiba réussit à ouvrir sa pratique à des notions plus modernes alliant la recherche de la paix, la fraternité et l'harmonie. Il développe à partir de 1948 l'enseignement d'une discipline neuve et originale qui est pratiquée aujourd'hui dans de très nombreux pays.

L'Aïkido ou l'art de la maitrise

Grâce à un apprentissage de défense efficace accomplie sans heurt, ce sport vise à contrôler l'adversaire. La défense s'effectue soit à mains nues avec un ou plusieurs adversaires armés ou non, soit au sabre ou au bâton.
Toutes ces techniques visent au contrôle de l'adversaire, l'amenant à une chute ou à une immobilisation. Il s'agit de canaliser la vitesse et la force de l'adversaire et de les utiliser sans entrer en opposition avec elles.

Au-delà de l'aspect physique

Les techniques de l'Aïkido sont des outils qui servent aussi un autre but, celui de la construction de l'individu. Cet art martial, au travers de ses principes et de sa philosophie, propose un moyen de connaissance et de développement personnel. Il enseigne à la fois la maîtrise de soi, des autres et par là même la non-violence.
« Le but de l'Aïkido n'est pas de corriger les autres, mais de se corriger soi même », précisait Morihei Ueshiba. A méditer.

Talents Castanéens

Mathieu Gestas : la passion du kart

« Le karting est la forme la plus pure des sports mécaniques », disait Ayrton Senna. Mathieu Gestas, 20 ans, Castanéen, en est convaincu. Le karting lui procure plaisir et adrénaline. Il a débuté à 14 ans à l'école de pilotage de Carcassonne et depuis a déjà participé à une cinquantaine de courses. Il est monté 39 fois sur le podium et a remporté 17 victoires ; de quoi le faire rêver d'une carrière automobile. Le parcours reste toutefois difficile, les problèmes mécaniques, la recherche de sponsors restant des éléments clés de la réussite. Bonne chance à lui !

Edward Slack : arbitre de cricket

Ce sport populaire et très pratiqué en Grande Bretagne, connaît des heures de gloire à Castanet-Tolosan. En effet, Edward Slack, originaire de la région de Londres, Castanéen depuis 30 ans, a été sélectionné fin septembre pour arbitrer la finale de la Ligue Nationale de cricket entre Bordeaux et l'équipe parisienne "Euro CC".

Arbitre attitré du Toulouse Cricket Club, il exerce sa passion environ une vingtaine de fois par an sur les terrains du sud de la France. Pratiquant ce sport depuis sa jeunesse, - le cricket est très ancré dans l'esprit des britanniques au même titre que le rugby dans le sud-ouest -, Edward Slack a plaisir à se retrouver avec ses compatriotes pour des matchs amicaux ou différentes compétitions. Deux français seulement font partie du club ! *« Pourquoi ne pas initier nos jeunes Castanéens dans le cadre de nos actions sportives ? »*, suggère Patrick Paris, adjoint au maire délégué aux sports. L'idée est lancée...

Castanet insolite

Castanet sous la neige

Carnaval Castanet

Dimanche 29 mars 2009

Thème "RE-CYCLE"
Rendez vous à 15h au collège
Goûter sous la halle

www.castanet-tolosan.fr

CASTANET TOLOSAN